

DOUVRES INFO

INFORMATIONS MUNICIPALES DE DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE



MAI 2022

PRÉPARER NOTRE VILLE DE DEMAIN



CHÈRES DOUVRAISES, CHERS DOUVRAS,

Le retour, nous l'espérons, à une situation sanitaire plus stable nous permet de **repandre et développer nos démarches de démocratie participative** et nos initiatives d'**animation de notre commune**. Il va de soi que ces initiatives ne trouveront

leur intérêt que si vous y participez massivement, assurant ainsi leur légitimité. Il en va ainsi des projets pouvant entrer dans le financement du **budget participatif**, ainsi que de la **consultation citoyenne** sur le projet « **Petites Villes de Demain** », pour lequel notre commune a été retenue par l'État. Ce dernier projet concerne particulièrement notre **centre-ville**, dont il nous convient de conserver l'attractivité. Vos idées, votre vécu, nous serons donc très précieux.

Après quelques ralentissements liés, en grande partie, au contexte sanitaire, certains projets se concrétisent aujourd'hui : la **construction du cinéma**, qui a démarré, et celle du **toboggan** qui va rapidement suivre. Le chantier de la **traversée de Tailleville**, quant à lui, se termine, avec quelques semaines d'avance sur le calendrier prévu.

L'aménagement et la sécurisation de la promenade Thomas va se poursuivre avec notamment la **réalisation d'une mare**. Les travaux réalisés rendent déjà cette colonne vertébrale de nos cheminements doux très appréciée, au vu de sa forte fréquentation. Nous devons poursuivre nos efforts afin de mieux boucler, signaler, l'ensemble des voiries douces de la commune, même si celles-ci ont été reconnues par les usagers.

Tous les projets menés cherchent à **associer** dans une relation équilibrée, **les trois dimensions du Développement Durable** (Écologie, Économie et Social) permettant de maintenir et développer le bien vivre à Douvres, auquel nous sommes tous attachés.

Au-delà de notre propre responsabilité, **il appartient à chacun d'y contribuer en respectant tous nos espaces publics** et nos 20 hectares d'espaces verts. Nous constatons trop de comportements, certes minoritaires, qui obligent la collectivité, ses agents, à engager des moyens importants pour assurer le ramassage et le nettoyage d'incivilités faciles à éviter. Il en va de la préservation du **bien vivre ensemble**, indispensable à toute commune. J'ai donc l'intention **d'accentuer fortement les amendes** sur tous ces comportements évitables et inadmissibles.

Pour terminer sur une note plus positive, j'espère que vous serez nombreux à participer aux animations proposées, notamment à l'occasion du **Sentier des Arts** et de la **Fête de la musique**, et que j'aurai le plaisir de vous y rencontrer.

Bien sincèrement
Le Maire, Thierry LEFORT

ACTUALITÉS

DERNIERS JOURS POUR PROPOSER VOS IDÉES !

Le **budget participatif** est un dispositif démocratique permettant aux habitants de **proposer**, puis de **choisir** des **projets d'intérêt général pour la commune**, qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes. Une enveloppe de 25 000 euros, dédiée à la réalisation des projets issus de cette démarche, est prévue au budget 2022, soit environ 5 euros par habitant.

Jusqu'au 15 juin 2022, les idées peuvent être déposées sur la plateforme participative www.douvres-la-delivrande.cofonder.fr ou via un formulaire disponible à l'accueil de la Mairie.

+ D'INFOS :
www.douvres-la-delivrande.fr,
rubrique Action municipale / Démocratie locale.



COUP DE POUCE POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Pour les vacances, selon vos ressources, il est possible d'obtenir une **participation financière** du CCAS grâce au « **Pass vacances pour tous** » et au « **Pass vacances Junior** ». Le « **Pass vacances pour tous** » s'adresse aux **familles** ou aux personnes seules pour des vacances, excursions et mini-séjours organisés par ou avec les partenaires locaux. Le « **Pass vacances Junior** » est une participation pour l'inscription de vos enfants (âgés de 3 à 17 ans) en centre de vacances et loisirs, en colonies de vacances et pour les stages culturels ou sportifs.

Pour cet été, les demandes peuvent être faites dès à présent via les **formulaires de demande disponible en ligne** sur le site de la commune : www.douvres-la-delivrande.fr, rubrique Vie quotidienne/Services municipaux/Aides et actions sociales ou auprès de Stéphanie Lejeune : 02 31 36 24 28 - stlejeune@mairie-douvres14.com.

SOMMAIRE

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES	P.3
ADOpte UN SÉNIOR	P.3
SENTIER DES ARTS 2022	P.4

MENTIONS LÉGALES :

Douvres info - Bulletin communal bimestriel de Douvres-la-Délivrande
Directeur de la Publication : Thierry LEFORT
Rédactrice en Chef : Séverine ZAMIT
Comité de rédaction : Thierry LEFORT, Fabienne LEROUX, Emilie DELANOY, Séverine ZAMIT
Conception graphique et maquette : Pascal LOUAIL (CracBoumHue)
Impression : Caen Repro / Crédits photos : Commune de Douvres-la-Délivrande (sauf mention contraire) / Tirage : 2850 exemplaires / Tél. : 02 31 36 24 24 / infos@mairie-douvres14.com

DÉVELOPPEMENT-AMÉNAGEMENT

DÉFINIR ET PRÉPARER NOTRE VILLE DE DEMAIN

L'attractivité de la commune est un défi permanent. Être attractif, c'est garantir un cadre de vie agréable et dynamique dans l'ensemble de la commune tout en portant une attention particulière au centre-ville. Les centres des communes, outre leur fonction résidentielle, jouent en effet traditionnellement un rôle de plaque-tournante pour la production, l'emploi, le commerce et les services, au bénéfice de leurs habitants et de ceux des communes voisines.

Les actions menées pour le maintien et/ou le développement des centres-bourgs concernent principalement la requalification des logements, leur rénovation, le traitement des espaces publics, mais elles ne peuvent s'envisager sans des interventions visant à dynamiser l'économie locale, à créer des dynamiques collectives pérennes associant l'ensemble de acteurs, à structurer et pérenniser les solidarités à l'échelle des bassins de vie. Ces actions doivent par ailleurs engager le territoire dans la transition écologique et énergétique à toutes les échelles.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme « Petites villes de demain » s'inscrit dans ce processus de développement, de dynamisation. Piloté au niveau national par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, qui rassemble les ministères, les établissements publics et tous les partenaires engagés dans cette dynamique, il a pour objectif de **renforcer les fonctionnalités des villes centres de moins de 20 000 habitants** afin de conforter leur rôle structurant, de renforcer le maillage du territoire et de leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques, écologique ou sociaux actuels et à venir.

Ce programme « cousu-main », reconnaît à chaque territoire ses enjeux propres, ajuste à chaque projet les moyens mobilisables et mise sur l'implication citoyenne et l'innovation, tout en donnant les clés aux élus locaux pour considérer leur projet de territoire, dans toute sa globalité et sa complexité.

Sur le territoire de Cœur de Nacre, trois communes ont été labellisées par l'État : Courseulles-sur-Mer, Luc-sur-Mer et Douvres-la-Délivrande.



COURSEULLES-SUR-MER . DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE . LUC-SUR-MER

Le programme, lancé en 2021, se décline en plusieurs étapes jusqu'en 2027.



THIERRY LEFORT, MAIRE DE DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE :

« La première phase, qui, pour Douvres, se déploiera d'avril à septembre, consiste en la mise en place d'un processus de concertation destiné à définir, avec les élus et les acteurs locaux, les enjeux principaux de la dynamique et de l'attractivité de la commune, à en préciser les thématiques et orientations. Cette concertation, qui prendra différentes formes (ateliers, questionnaires, rencontres, recueils de paroles, balades citoyennes...) est un élément clé du programme puisqu'elle constitue le socle du bien vivre ensemble à Douvres-la-Délivrande. »

Participez à la phase de concertation en répondant au questionnaire en ligne « Je donne mon avis pour ma ville de demain » du 16 mai au 15 juin 2022 en scannant le QRcode ci-contre.



ZOOM SUR : LES PROJETS EN COURS

NOUVEAU CINÉMA

Les travaux du nouveau cinéma ont démarré en avril dernier et devraient s'achever fin 2023. Le bâtiment qui sera accolé à la salle de spectacles C3-Le Cube offrira 2 salles et 267 places.



UN TOBOGGAN À AQUANACRE

Un toboggan à circulation d'eau de 70 mètres viendra bientôt compléter l'offre du centre aquatique Aquanacre. Sa construction va commencer ce printemps pour une livraison prévue en fin d'année 2022.



VIVRE ENSEMBLE

INCIVILITÉS ET DÉPÔTS SAUVAGES

Des **dépôts sauvages** (dépôts de déchets, ordures ménagères ou encombrants) sont malheureusement régulièrement constatés sur la commune. Quotidiennement, les agents chargés de la propreté de la Ville ramassent poubelles et objets en tous genres. On constate

également une recrudescence des **déjections canines non ramassées** par les propriétaires, sur les trottoirs et les espaces verts. Des comportements qui pourraient conduire à davantage de contrôles et de verbalisations par la Police Municipale.



QUESTIONS À NICOLAS FRANÇOISE ET PASCAL ESNAULT, CHARGÉS DE L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE :

Quelles sont les incivilités les plus courantes auxquelles vous êtes confrontés ?

Le plus souvent, nous retrouvons des déchets déposés au pied des points d'apport volontaires, et de plus en plus, ce sont des sacs poubelles jetés dans les poubelles municipales ou laissés à proximité. Les toilettes publiques font aussi souvent l'objet de dégradations, les structures de jeux pour enfants sont malheureusement régulièrement taguées...

Quelles sortes de déchets trouvez-vous ?

On trouve vraiment de tout, partout. Récemment, c'est un four à micro-ondes qui a été déposé au niveau des feux tricolores de la route de Caen. Nous avons déjà ramassé un matelas, souvent on retrouve du mobilier route de Cresserons ou encore des caddies abandonnés route de Langrune.

Y-a-t'il un moyen de savoir qui sont les auteurs de ces dépôts sauvages ?

Nous transmettons tous les éléments dont nous disposons (témoignages, preuves, documents avec adresse...) à la Police qui se charge de « mener l'enquête » et de contacter les personnes. Idéalement, il serait bien que chacun se sente responsable et respectueux de sa commune.

CE QUE DIT LA LOI :

DÉPÔTS SAUVAGES

Il convient de rappeler qu'abandonner ses déchets (déchets verts inclus) sur la voie publique est un **délit** et constitue, en outre, un **acte d'incivisme** qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances visuelles et parfois olfactives. Différentes **sanctions** sont prévues selon le type de déchet et la manière dont on l'a sauvagement déposé. Des **détritus abandonnés** ou des **ordures déversées n'importe où** sont passibles d'une contravention de 4^{ème} classe, soit d'une amende de **135 €**. Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un **véhicule** entraîne une contravention de 5^{ème} classe, soit **jusqu'à 1 500 €** d'amende. Enfin, une **entreprise** qui pratique le dépôt sauvage risque **75 000 €** d'amende.

DÉJECTIONS CANINES

Depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions

liées à ce type d'infraction. Auparavant passible d'une contravention de 3^{ème} classe à **68 €**, il s'agit désormais d'une contravention de 4^{ème} classe punie d'une amende forfaitaire de **135 €**.



Faisons en sorte de maintenir le bien vivre ensemble, agissons en citoyens responsables !

ACTION SOCIALE

ADOpte UN SÉNIOR

Dans le cadre du dispositif MONALISA (MObilisation NAtionale contre L'isolement et la Solitude des personnes Agées), des bénévoles sont recherchés pour assurer des visites de courtoisie auprès des seniors de la commune. L'objectif est de lutter contre leur isolement, de préserver le lien social et de contribuer ainsi à leur épanouissement.

CONTACT :
Stéphanie Lejeune :
02 31 36 24 28
stlejeune@mairie-douvres14.com

ENVIRONNEMENT

VALORISER LES DÉCHETS VERTS



Avec le printemps, les plaisirs du jardinage reprennent pour ceux qui ont un jardin. Tontes, branchages et autres

broyats pour le paillage. Afin de mettre en œuvre ou d'expérimenter ces pratiques, Cœur de Nacre vous propose un bon de réduction de 70 € pour le broyage de vos végétaux à domicile par un prestataire agréé.

végétaux ne sont **désormais plus ramassés** devant chaque habitation. Ce qui a longtemps été considéré comme un déchet « vert » se révèle être une véritable ressource pour nos jardins... alors, **ne jetons plus, valorisons !**

Si l'herbe coupée peut être laissée sur place, étalée au pied de vos haies ou mise en mélange dans un composteur ; les branchages, tailles de haies peuvent, eux, être broyés afin d'être transformés en copeaux,



+ D'INFOS :

C2N - Service de Gestion et prévention des déchets - 02 31 97 76 63
Page Facebook de C2N : Communauté de communes Cœur de Nacre

C2N propose également des **composteurs**, au prix de 10 €. Adresser sa demande à : environnement@coeurdenacre.fr (un justificatif de domicile est demandé).

OBJECTIF MARES



40% des mares normandes sont menacées à court terme. Or, ces petits milieux aquatiques abritent près de 15% d'espèces protégées au niveau national et continuent de remplir de multiples fonctions comme l'abreuvement secondaire pour le bétail, la prévention des inondations, l'épuration de l'eau ou encore comme support pédagogique pour l'éducation à la nature.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie anime un **Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM)** visant à enrayer le processus de disparition des mares de Normandie et permettant d'accompagner les acteurs qui agissent déjà

localement ou souhaitent agir en faveur des mares.

La commune de Douvres-la-Délivrande, la communauté de communes de Cœur de Nacre et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie sont partenaires pour mener un **recensement des mares sur la commune**. L'objectif de ce recensement est de connaître la localisation des mares et de diagnostiquer leur état afin de mieux les préserver.

En tant qu'habitant votre aide peut être précieuse ! **Contribuez au recensement** en inscrivant votre mare via l'application pour smartphone « **GéoMares** » ou contactez Pierre Robin par email à l'adresse : p.robin@cen-normandie.fr ou par téléphone au 07 72 66 06 70 et envoyez-lui la localisation de la mare ainsi qu'une photo de celle-ci.

En parallèle de ce recensement, la commune, engagée dans une réflexion pour la mise en valeur de la zone humide le long de la promenade Thomas de Douvre, a pour projet de créer une nouvelle mare.



JULIEN LORENCE, RESPONSABLE DES ESPACES VERTS :

« Dans un objectif de valorisation et de réaménagement des espaces humides de la promenade Thomas, nous avons pensé qu'il pourrait être judicieux de créer un nouveau lieu de vie, propice à la reproduction des amphibiens (grenouilles, salamandres, tritons...). La mare sera implantée face au nouveau ponton en bois. Sa réalisation se fera cet automne afin de perturber le moins possible la faune locale. Elle mesurera 20 mètres de long sur 15 mètres de large avec une profondeur d'1,50 mètres au plus bas. Nous travaillerons à sa réalisation dans le strict respect de la réglementation (distance de 50 mètres minimum des habitations, pentes douces...) et à une intégration la plus naturelle possible, notamment au niveau de sa forme. »

VIE ÉCONOMIQUE

NOUVELLE BOUTIQUE DE LINGERIE

Parmi les nouveaux commerces, un magasin de lingerie, « L'ange intime », a pris place dans le centre-ville. Dans sa petite boutique à la décoration « cosy », Stéphanie Delacroix propose plusieurs grandes marques de lingerie pour femmes, des maillots de bains, des accessoires et un petit rayon dédié aux hommes. « *Le principe de la boutique est de proposer un commerce de proximité, de créer un véritable échange avec mes clientes et clients ; dans la mesure du possible, d'adapter l'offre à la demande, à leurs envies et besoins. Pour la prochaine saison, je prévois notamment de proposer quelques articles de « homewear », des tenues d'intérieur dans l'esprit cocooning.* »

L'ANGE INTIME :
34, rue Général de Gaulle - 02 31 36 81 87
l-ange-intime@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

LE SENTIER DES ARTS

C'est en 2016 que le 1^{er} « Sentier des Arts » voit le jour. Ce festival, organisé sur le temps d'un week-end au mois de mai, est alors le fruit du regroupement du « Salon des Arts Douvrais » (exposition d'artistes douvrais) et des expositions annuelles des associations ADN Photo, ALCD Dessin-Peinture et ALCD Patchwork. Il se présente sous la forme d'un **parcours balisé sur les chemins piétonniers de la commune et mêle expositions, démonstrations ou encore animations artistiques**, en intérieur et en extérieur, d'associations, écoles, artistes et artisans d'art douvrais et locaux. En raison du contexte sanitaire, le « Sentier des Arts » n'a pu se tenir en 2020. Dès lors, une réflexion a été engagée

par la commune pour **adapter le format** afin qu'il puisse être maintenu même en cas de contraintes sanitaires extrêmes. Ainsi, **en 2021, le festival s'est transformé en exposition « Hors-les-murs »**. Le principe du circuit a été conservé et l'événement, traditionnellement organisé sur le temps d'un week-end, s'est vu étalé sur une durée de deux mois. Pour l'édition 2022 le principe d'exposition « Hors-les-murs », qui a recueilli un avis très favorable des habitants et visiteurs, sera reconduit et couplé au format originel de festival au travers d'un week-end de lancement proposant **animations, ateliers interactifs, démonstrations et expositions en intérieur**.



DATES :

21 & 22 mai 2022 - Festival : expositions, animations, démonstrations
Du 21 mai au 31 juillet - Exposition « Hors-les-Murs »

LIEUX :

Parcours balisé de la Cour d'Yvrande à la Baronnie

CHIFFRES-CLÉS :

- 1 km
- 18 exposants
- 8 lieux d'exposition



JARDIN IMAGINAIRE PARTICIPATIF

Du 21 mai au 31 juillet, **Place des Marronniers**, un espace sera dédié à la création d'un **jardin imaginaire participatif** et insolite destiné à former, in fine, une véritable **œuvre collaborative**. Chacun est invité à participer à la création de ce jardin en réalisant, de façon individuelle, en groupe ou en famille, un **élément décoratif évoquant le monde végétal** à partir de matériaux de récupération et en l'installant ensuite librement dans l'espace dédié. Laissez parler votre créativité !



QUESTIONS À : PEPPER T. JENKINS, JEUNE ILLUSTRATRICE PARTICIPANT POUR LA 1^{ÈRE} FOIS AU SENTIER DES ARTS

Quel est ton parcours, quelles sont tes expériences en tant que jeune illustratrice ?

Je suis quasiment autodidacte. Après un bac L option arts plastiques et une année d'étude en école supérieure d'arts, j'ai pris la décision de me lancer dans le fanzine en produisant mes propres projets et en les vendant en salon. De ces années en indépendante j'ai créé de nombreuses bandes dessinées en format papier et web telles que « Ice



Crime », « Pencil To Paper To Pepper », « Kamen Students » ou encore « Chorus ». En parallèle de ces créations, j'ai réalisé des illustrations et bandes dessinées pour des professionnels comme par exemple la bande dessinée « Enzo et la ceinture noire » aux éditions Hugues Bardet.

Fraîchement arrivée à Douvres, comment as-tu eu connaissance du Sentier des Arts et pourquoi as-tu souhaité y participer ?

J'aime beaucoup me balader pour découvrir les environs, et c'est lors d'une de ces promenades que j'ai aperçu l'affiche qui invitait les artistes locaux à participer au Sentier des Arts. J'ai alors pensé que m'y inscrire serait une bonne occasion de m'intégrer à la communauté douvraise, de faire

de nouvelles rencontres mais également de faire découvrir mon travail.

Sans tout nous dévoiler, peux-tu nous parler de ce que tu as prévu d'exposer ? Des lieux où l'on pourra découvrir ton travail pendant le festival et dans le cadre de l'exposition « Hors-les-Murs » ?

Dans le cadre de l'exposition « Hors-les-Murs », j'ai choisi trois illustrations dont je suis particulièrement fière et qui seront visibles place des Marronniers. Elles transmettent toutes les trois des atmosphères bien particulières que j'apparente au confort, à la sérénité et la création.

Je serai également présente lors du week-end d'ouverture du Sentier des Arts les 21 et 22 mai en salle Gaston Gibert avec toutes mes autres productions que j'aurais plaisir à vous faire découvrir.

VIE SPORTIVE

MÉNAGE DE PRINTEMPS POUR DOUVRES HANDBALL

Dans le cadre d'un **partenariat entre l'association sportive Douvres Handball et l'ACSEA** (Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adulte), **trois jeunes du SAP** (Service d'Action Préventive) de la Grâce de Dieu ont participé à des **petits travaux de rafraîchissement du Club House** au gymnase Pierre Roux. Pendant quatre jours (du 11 au 14 avril), **Keita, Noah et Yanis**, accompagnés par leurs éducateurs, ont donné un petit coup de propre au local en repeignant murs et plafonds. À l'issue des quatre jours, les jeunes travailleurs se sont vus récompensés par le club et la commune avec la remise de quelques goodies. Une opération efficace et enrichissante qui sera certainement renouvelée pour des chantiers à venir.



MANIFESTATIONS



Vous êtes musicien, chanteur, professionnel ou amateur, seul ou en groupe, contactez le Comité des fêtes pour participer à la Fête de la Musique à Douvres-la-Délivrande le mardi 21 juin 2022.

CONTACT :
comitedesfetes.douvres@gmail.com



Retrouvez l'agenda complet des événements et manifestations sur :



www.douvres-la-delivrande.fr



communication@mairie-douvres14.com



www.facebook.com/mairiedouvresladelivrande

ET EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC CITYKOMI

